

PROJAB

Promotion de l'agriculture biologique
dans le canton du Jura et
le Jura bernois

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Stratégie 2021 à 2025 pour l'agriculture biologique du Jura et du Jura bernois

Commission PROJAB

Courtemelon, décembre 2020

Table des matières

1	Introduction	3
2	Démarche stratégique & processus participatif	4
2.1	Présentation synthétique de la démarche stratégique	4
2.2	Processus participatif.....	5
3	Quelle est la situation initiale ?	5
3.1	Que peut-on dire de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois en 2020 ?....	5
3.2	En résumé, quelles sont les principales forces et faiblesses de l'agriculture biologique du Jura et du Jura bernois.....	6
3.3	Forces.....	6
3.4	Faiblesses	6
4	Quelles sont les opportunités et menaces du contexte ?	7
4.1	Opportunités.....	7
4.2	Menaces.....	7
5	Vision & objectifs	8
5.1	Quelle est la vision à 10 ans ?	8
5.2	Objectifs stratégiques 2025	8
6	Mesures	9
7	Annexe 1	10

1 Introduction

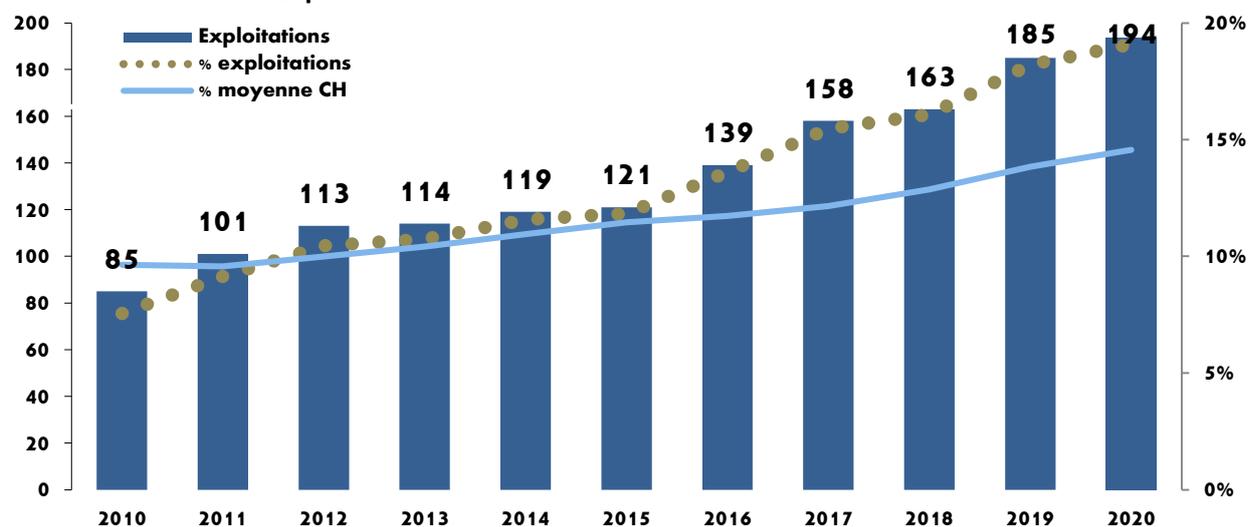
Historique

Pour la période 2015-2020, PROJAB avait fixé la stratégie qui soutenait une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture du canton du Jura et celle du Jura bernois en tenant compte des besoins du marché. Cet objectif était centré sur une agriculture qui produit des denrées alimentaires authentiques et saines en respectant les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement. Pour y parvenir, le nombre d'exploitations agricoles en production biologique devait atteindre 20% en 2020, tout en tenant compte de l'évolution des marchés.

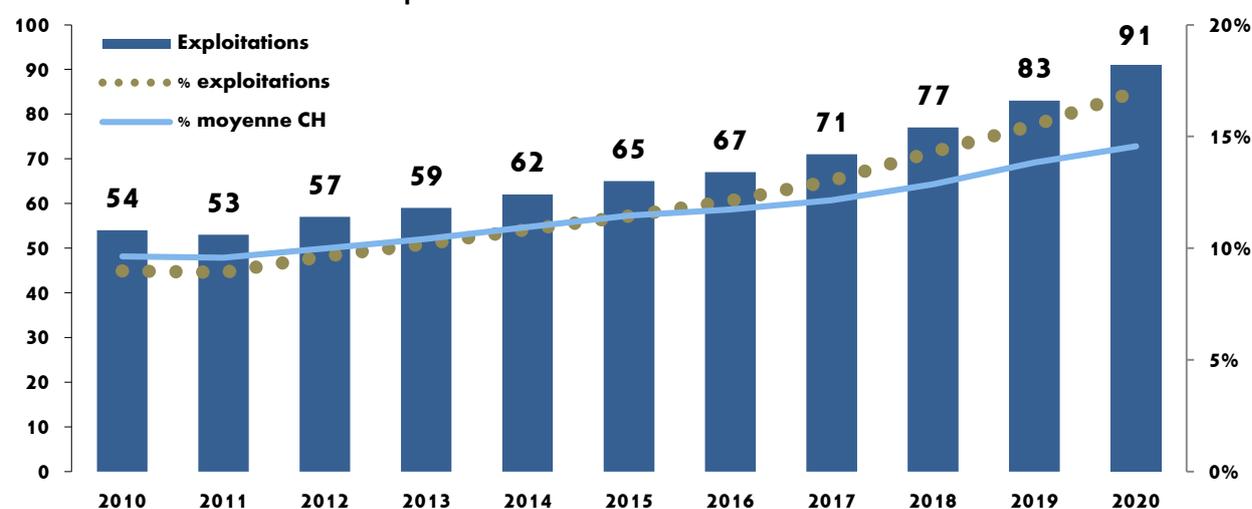
Résultats de la période 2015-2020

En 2020, 19% des exploitations ont produit selon le mode de l'agriculture biologique dans le Jura et 17% dans le Jura bernois. L'objectif fixé n'a pas tout à fait été atteint, mais peut être considéré comme très positif. Le développement des exploitations bio dans le Jura et le Jura bernois a été supérieur à la moyenne suisse pour la même période (en 2019, en Suisse, les exploitations agricoles bio représentaient 15,3% de la totalité – les chiffres 2020 n'ont pas encore été publiés).

Jura - Evolution nbr d'exploitations bio et %



Jura bernois - Evolution nbr d'exploitations bio et %



Une nouvelle stratégie

L'agriculture biologique est aujourd'hui largement reconnue tant au niveau de la production qu'au niveau des consommateurs et de l'industrie agroalimentaire. En 2019, le chiffre d'affaires généré par les denrées alimentaires bio s'est élevé à 3'239 milliards de francs suisses, avec une consommation de 377 francs par habitant. La Suisse est ainsi championne du monde. Le bio est dans l'air du temps, beaucoup de producteurs de l'Arc jurassien ont reconnu les avantages de la production biologique principalement au niveau agronomique sur le long terme et de la durabilité économique.

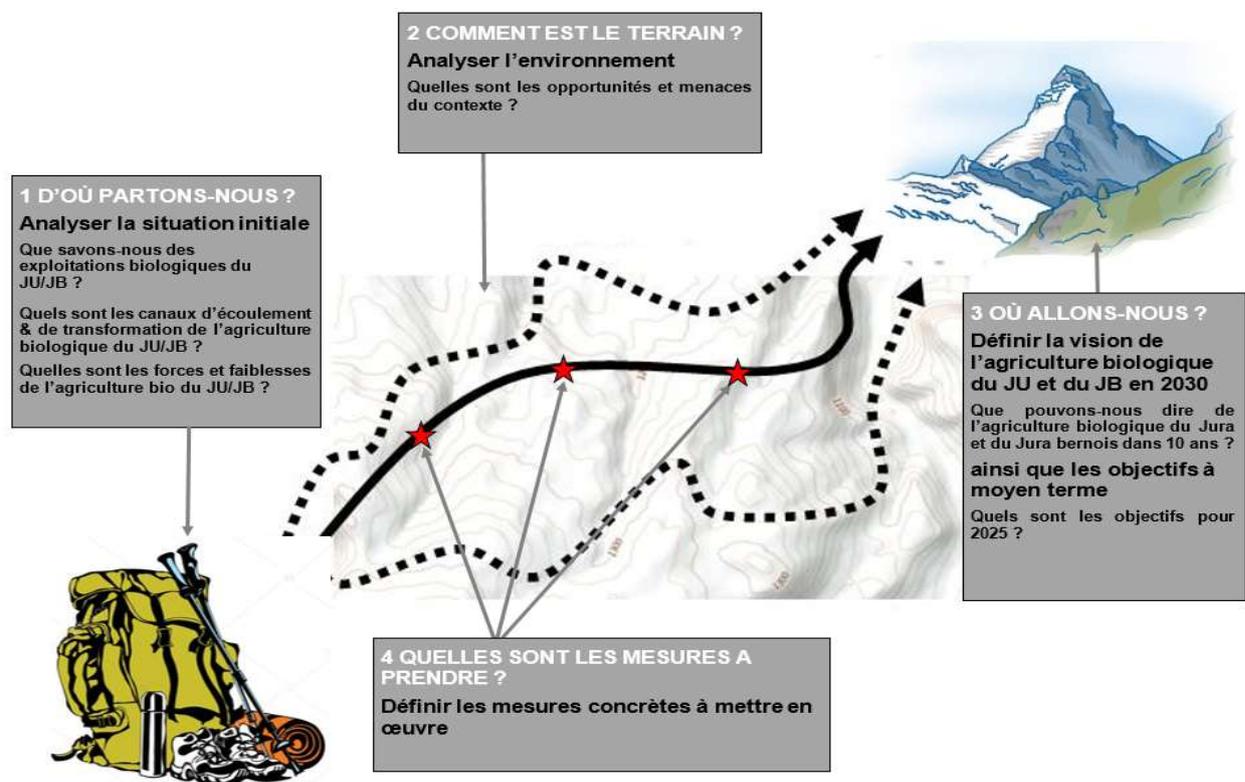
Dans de nombreux secteurs, la production biologique suisse se trouve dans un délicat équilibre entre l'offre et la demande. Malgré une croissance persistante, les produits bio ne représentent que 11% du chiffre d'affaires des denrées alimentaires, le potentiel de développement est donc encore très important. Il s'agit avec cette nouvelle stratégie de maintenir le rythme des reconversions à l'agriculture bio des cinq années écoulées, mais également de donner de nouvelles impulsions au niveau sociétale pour une consommation accrue de produits bio.

En considération de ce qui précède, il a été convenu de définir, pour le long terme, une vision générale portant sur les 10 prochaines années, doublée d'une stratégie à court terme pour les 5 années à venir, assortie des mesures qui en découlent.

Cette nouvelle stratégie 2021-2025 doit pouvoir, dans un juste équilibre, développer la production mais surtout la consommation régionale de produits bio, tout particulièrement dans la restauration collective, les cantines et dans les circuits courts (vente à la ferme, marchés et commerces de proximité). En cas d'acceptation des initiatives phyto, la présente stratégie devrait être revue et complétée.

2 Démarche stratégique & processus participatif

2.1 Présentation synthétique de la démarche stratégique



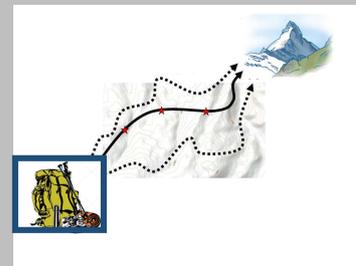
2.2 Processus participatif

L'élaboration de la présente stratégie a été réalisée en suivant les étapes suivantes :

- 14.09.2020 : Collecte d'information et priorisation d'idées lors du séminaire stratégique (Annexe 1)
- 15.02.2021 : Mise en consultation d'une première version du présent document auprès des participants au séminaire stratégique et organisations membres de PROJAB
- 08.03.2020 : Adaptation de la première version du présent document suite à la consultation
- 25.03.2021 : Validation du présent document par le Conseil de Fondation de la FRI
- Avril 2021 : Conférence de presse PROJAB

3 Quelle est la situation initiale ?

D'où partons-nous ?



3.1 Que peut-on dire de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois en 2020 ?

Les exploitations agricoles de l'Arc-Jurassien se distinguent par leurs grandes structures. La production laitière occupe la moitié des exploitations agricoles. Avec 3 hectares sur 4 en herbages, la production animale occupe une place importante et valorise ainsi les fourrages sous forme de lait et de viande.

Très axée sur le lait, la viande et les grandes cultures, la production agricole jurassienne est le plus souvent destinée à une mise en valeur hors canton et à un écoulement via la grande distribution. Le faible bassin de population et les rares structures de transformation expliquent cette dépendance. L'agriculture de l'Arc-Jurassien est ainsi directement soumise aux niveaux de prix nationaux. Une partie de la production peut cependant être valorisée localement. Un quart de la production laitière est ainsi directement destiné à la production de la Tête de Moine AOP, principalement, mais également à la production de Gruyère AOP et à d'autres spécialités fromagères. Les initiatives de circuits courts se multiplient et permettent à certaines exploitations de générer de la valeur ajoutée à leur production.

Canton romand avec la proportion de ferme bio la plus importante, les exploitations de la région possèdent un grand savoir-faire en production biologique et dispose d'un important réseau d'échange. Avec plus de 20'000 visiteurs, le Marché Bio de Saignelégier est la carte de visite de l'agriculture bio de l'Arc jurassien et le pont entre la production et les consommateurs et consommatrices.

3.2 En résumé, quelles sont les principales forces et faiblesses de l'agriculture biologique du Jura et du Jura bernois

3.3 Forces

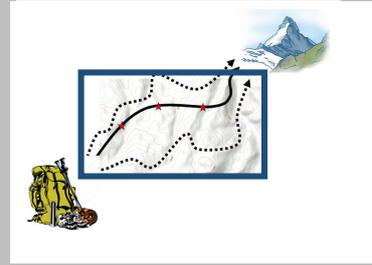
- ✓ Nombreuses surfaces propices aux grandes cultures
- ✓ Exploitations avec des grandes surfaces peu adaptées à une production très intensive
- ✓ Assolements adaptés à l'agriculture bio
- ✓ Bon encrage de l'agriculture bio dans la région (Marché bio, ...)
- ✓ Bonne acceptation de l'agriculture bio par la profession et les autorités
- ✓ Existence d'une plateforme de soutien au développement de l'agriculture bio (PROJAB)
- ✓ Expériences de transformation fermière
- ✓ Région dans les aires d'approvisionnement pour la Tête de Moine AOP et le Gruyère AOP
- ✓ Bon niveau de formation des exploitants-es

3.4 Faiblesses

- ✓ Production majoritairement transformée hors de la région
- ✓ Faible maîtrise sur les échelons en aval (transformation, commercialisation)
- ✓ Part importante d'herbages destinés à l'affouragement des troupeaux allaitants
- ✓ Production assez peu diversifiée
- ✓ Ressources en main-d'œuvre limitées sur les exploitations
- ✓ Bassin de population limité pour la vente directe
- ✓ Clientèle locale rurale, moins friande de produits biologiques
- ✓ Compétences techniques des producteurs pas toujours à la hauteur des défis dans certains domaines spécifiques
- ✓ La production de Tête de Moine AOP et de Gruyère AOP limite les possibilités de conversion en lait de fromagerie bio

4 Quelles sont les opportunités et menaces du contexte ?

Comment est le terrain ?



4.1 Opportunités

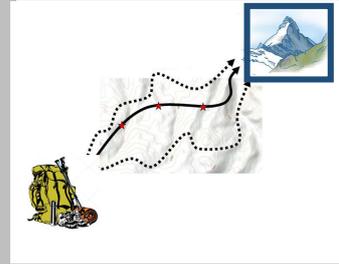
- ✓ Image positive de l'agriculture bio
- ✓ Augmentation de la prise de conscience environnementale de la part des producteurs et consommateurs
- ✓ Agriculture cohérente avec les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD et agenda 2030)
- ✓
- ✓ Lutte contre le réchauffement climatique et les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (réduction de 50% des émissions en 2030 et neutralité carbone en 2050)
- ✓ Production bovine basée sur des fourrages grossiers suisses
- ✓ Demande de la société pour une réduction de l'utilisation de pesticides de synthèse
- ✓ Potentiel dans l'agritourisme

4.2 Menaces

- ✓ Risques de saturations dans certaines filières, volatilité des marchés
- ✓ Diminution de la différenciation entre bio et conventionnel (Ex. : production végétale sans produits phytosanitaires de synthèse) et risque d'augmentation des contraintes dans le cahier des charges pour justifier les écarts de prix
- ✓ Crise économique provoquant une diminution des ressources financières des collectivités et des consommateurs

5 Vision & objectifs

Où allons-nous ?



5.1 Quelle est la vision à 10 ans ?

Que pouvons-nous dire de l'agriculture biologique du Jura et du Jura bernois en 2030 ?

En 2030, le travail réalisé sur les exploitations biologiques de la région permet de générer une rémunération motivante pour l'ensemble des agricultrices et agriculteurs. Ils, se sentent reconnus et leur qualité de vie est bonne. Les liens avec les secteurs en aval (transformation et commercialisation) sont renforcés. De nombreux acteurs de la restauration et de la gastronomie offrent des repas concoctés avec des produits biologiques. La collaboration entre les exploitations bio est renforcée.

Cet environnement favorable devrait permettre la poursuite du développement de l'agriculture biologique et les fermes bio devraient ainsi représenter le tiers des exploitations du Jura et du Jura bernois d'ici 2030.

5.2 Objectifs stratégiques 2025

Qu'est-ce que l'agriculture du Jura et du Jura bernois aura atteint en 2025 ? objectifs

- La restauration collective utilise un quart des produits issus de l'agriculture biologique en privilégiant la production régionale
- Augmentation de 25% des transformateurs certifiés bio (boulangeries, boucheries ...)
- Pour répondre à la demande du marché, augmentation des cultures spéciales (maraîchage, arboriculture ...) de 30% par rapport à 2020
- Perception positive de l'agriculture biologique de la société
- Concourir à améliorer la qualité de vie sur les exploitations biologiques
- Renforcement des bonnes relations et des échanges entre agriculteurs BIO et PER

6 Mesures

Que devons-nous mettre en place ?



Afin d'atteindre les objectifs définis au point **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, les mesures suivantes seront mises en œuvre.

- **Restauration collective :**

Dépôt d'une motion parlementaire cantonale par BioJura exigeant une proportion minimale de composants bio d'origine suisse dans la restauration collective. Développer un outil d'accompagnement et de conseil pour les institutions concernées. Mise en place d'un projet pilot et développement de mesures.

- **Augmentation de 25% des transformateurs bio certifiés :**

Offrir la possibilité aux transformateurs de devenir membre de Bio Jura. Elaborer un concept régional d'information et de conseil. Renforcer les synergies avec les produits régionaux en développant l'approche « Bio regio°garantie ». Faciliter la création de filières par la mise en relation des acteurs.

- **Augmentation de 30% de la surface de cultures spéciales :**

Identifier les potentiels de production en lien avec le marché et les conditions agronomiques locales. Proposer des visites d'exploitations en cultures spéciales. Proposer des journées de formation.

- **Perception positive de l'agriculture biologique :**

Conférence de presse annuelle. Mesure de communication dans le cadre d'événements publics. Développer un concept de communication sur les réseaux sociaux (p.ex. Facebook). Assurer une représentation bio proportionnelle dans le programme « école à la ferme ».

- **Concourir à améliorer la qualité de vie sur les exploitations biologiques**

Veiller à ce que l'application des mesures définies ci-dessus garantissent une amélioration ou au minimum un maintien de la qualité de vie des exploitant-es et de leur personnel. Mise en place d'une enquête qualitative qui serait complétée par les agriculteurs bio en 2021 et en 2025.

- **Produire les statistiques spécifiques et détaillées de l'agriculture biologique régionale**

Valoriser les statistiques existantes de l'agriculture biologique régionale nécessaires pour encadrer les mesures et en évaluer les effets.

- **Soutenir le développement de l'agriculture bio par le conseil et la formation**

Soutenir la FRI dans le développement de ses offres de cours de formation professionnelle et continue.

Assurer un système de veille des marchés bio et le communiquer régulièrement aux producteurs.

Favoriser le développement de projets et d'initiatives favorisant des techniques de production durable et partagées entre l'agriculture BIO et PER.
Echange et collaboration avec la stratégie « Berner Bio Offensive »

7 Annexe 1

Fonctionnement de la commission PROJAB

Commission pour
la promotion de l'agriculture biologique dans le canton du Jura
et dans le Jura bernois (PROJAB)

Règlement d'organisation

PROJAB est actif au sein de la FRI (Fondation Rurale Interjurassienne). Le Conseil de fondation de la FRI fonctionne comme organe de contrôle et comme arbitre.

La vision, les objectifs généraux, les tâches principales, la composition et la rémunération de PROJAB sont définis ci-dessous.

Mission

PROJAB vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production dans l'agriculture du canton du Jura et celle du Jura bernois. Cette vision est centrée sur une agriculture biologique.

Objectifs

PROJAB sert de plateforme à l'agriculture biologique et poursuit les objectifs suivants :

- Promotion et développement de l'agriculture biologique, mise en œuvre de la stratégie 2030 ;
- Améliorer le revenu des exploitations du canton du Jura et celles du Jura bernois et soutenir leur développement ;
- Faciliter le passage à l'agriculture biologique par de la formation de base et continue ainsi que du conseil.

Tâches

PROJAB a pour tâches, en collaboration avec les associations professionnelles intéressées, de mettre en œuvre les objectifs définis dans la « stratégie de développement de l'agriculture biologique 2030 - ». PROJAB élabore annuellement un programme d'activité.

1. Composition

La commission PROJAB comprend des représentants des producteurs, des organisations biologiques, des milieux professionnels et des services de l'agriculture des cantons de Berne et du Jura. Une personne peut représenter plusieurs milieux.

PROJAB est composée d'un représentant-e des organisations suivantes :

- Bio Jura : Selina Droz Présidente
- Bärner Bio Bure : Monika Sommer
- Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR) : Pierre Frund
- Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne (OAN) : Simon Jöhr
- Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) : Wilfred Schnegg
- Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) : Vincent Boillat
- Bio Suisse : Pascal Olivier
- Fondation Rurale interjurassienne (FRI) : Olivier Girardin

Au sein des personnes membres de PROJAB, le Conseil de fondation de la FRI, les Associations paysannes JU/JB et les cantons de Berne et du Jura doivent être représentés. Le secrétariat de la commission est assuré par la FRI.

PROJAB se réunit suivant les besoins, mais au minimum deux fois par année.

2. Nomination, rémunération et financement

Les membres de PROJAB sont nommés par le Conseil de fondation FRI pour quatre ans, sur proposition des organismes et organisations représentés ; ils sont rééligibles. La présidence de PROJAB est assurée par un membre. Le président est nommé par la commission PROJAB.

Le système de rémunération des membres est celui adopté pour la rémunération des membres de commissions de la Fondation Rurale Interjurassienne.

Le fonctionnement de la commission est financé par la FRI.

Courtemelon, le _____

Noël Saucy
Président du Conseil de fondation FRI

Olivier Girardin
Directeur FRI